

**CONVENTION POUR LA SAUVEGARDE DU  
PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL**

**PROGRAMME DE FORMATION POUR LE RESEAU MONDIAL DES FACILITATEURS**

**PREPARER DES CANDIDATURES AUX LISTES ET AU REGISTRE DE LA CONVENTION -  
MISE A JOUR DES SUPPORTS DE FORMATION SUITE A LA REFLEXION GLOBALE SUR  
LES MECANISMES D'INSCRIPTION (2018-2022)**

**10 et 26 juin 2025  
En ligne**

**Partie I : 10 juin 2025, 14h00 - 17h00  
Partie II : 26 juin 2025, 14h00 - 17h00**

**Note conceptuelle et ordre du jour**

## I. Contexte

1. Les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ont permis de sensibiliser les communautés du monde entier et d'améliorer la sauvegarde de leur patrimoine vivant. En particulier, la Liste représentative, la Liste de sauvegarde urgente et le Registre des bonnes pratiques de sauvegarde soulignent l'importance du patrimoine culturel immatériel, encouragent la participation d'un large éventail de parties prenantes nationales et internationales à sa sauvegarde et favorisent une reconnaissance positive de son importance fondamentale pour le développement durable. Après quatre années d'un processus de réflexion inclusif entre 2018 et 2022, la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention a conduit à la création et à l'amélioration d'un certain nombre de procédures qui sont reflétées dans les Directives opérationnelles de la Convention ([édition 2024](#)) telles qu'amendées par l'Assemblée générale des États parties lors de sa neuvième session en 2022 (Résolution [9.GA.9](#)). Ces procédures nouvelles ou améliorées ont pour point commun de rendre les Listes et le Registre de la Convention plus dynamiques et interconnectés, et de mettre au premier plan les préoccupations et les aspirations des communautés.
2. Les cycles 2024 et 2025 ont été les premiers cycles de candidature lors desquels les résultats de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les Listes de la Convention (2018-2022) ont pris pleinement effet. Outre les paragraphes 33 et 34 amendés des Directives opérationnelles mentionnés ci-dessus, d'autres résultats du processus de réflexion globale mis en œuvre à partir du cycle 2024 comprenaient a) la mise en œuvre des formulaires révisés, simplifiés ou nouvellement créés pour les candidatures, les propositions et les demandes, b) les ajustements initiaux apportés aux critères de sélection du Registre de bonnes pratiques de sauvegarde, c) les procédures nouvellement établies sur le transfert d'éléments entre les Listes de la Convention ou l'inscription sur une base élargie ou réduite, et sur le retrait d'un élément de l'une des Listes et un mécanisme de suivi pour un élément actuellement inscrit, et d) la répartition ajustée des tâches entre le Comité et son Bureau en ce qui concerne l'examen de l'assistance internationale.
3. L'objectif de cette formation mondiale est d'informer les facilitateurs sur les ajustements apportés aux mécanismes d'inscription de la Convention de 2003, en mettant l'accent sur les candidatures d'éléments pour inscription sur ses listes et les propositions pour le Registre basées sur l'ensemble révisé de formulaires de candidature (série de formulaires ICH-01, série de formulaires ICH-02 ainsi que formulaires ICH-03 et ICH-05), et de fournir une plate-forme d'échange. Cette session fait partie du programme de formation 2025 pour le réseau mondial de facilitateurs, qui adopte une approche à double sens pour mettre à jour les connaissances des facilitateurs dans des domaines thématiques clés et fournir des opportunités de partage d'expérience.
4. De même, la mise à jour des supports de formation au renforcement des capacités est en cours pour compléter les informations et les ressources afin de rendre compte pleinement des résultats de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription de la Convention de 2003. Les expériences et les idées qui seront partagées lors de la session de formation en question contribueront à ce processus. En préparation de la session, une enquête sera menée auprès des membres du réseau afin de recueillir des informations sur leur expérience en matière de formation et de services consultatifs pour la préparation des candidatures aux listes de la Convention et des propositions pour le Registre.

## II. Objectifs

5. Le Secrétariat de la Convention de 2003 organise cette session de formation en ligne pour les membres du réseau mondial de facilitateurs afin de renforcer leur compréhension et leurs compétences pratiques en matière de formation et de services consultatifs liés à la préparation de candidatures aux Listes de la Convention et des propositions pour le Registre.

Plus précisément, les objectifs d'apprentissage sont les suivants :

- Développer une compréhension claire des principaux résultats de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription de la Convention de 2003 et de la manière dont ils sont reflétés dans les formulaires révisés relatifs aux candidatures.
  - Partager les expériences et les leçons apprises en mettant l'accent sur les formulaires révisés, encourager la collaboration entre les facilitateurs et identifier les questions et les besoins liés à l'approche de l'UNESCO en matière de renforcement des capacités dans ce domaine.
6. Cette session est conçue pour les facilitateurs, quelle que soit leur expérience préalable en matière d'aide aux États dans la préparation des dossiers de candidature.

## Ordre du jour

<b>Partie I : 10 juin 2025, 14h00 à 17h00 (interprétation anglais/français)</b>	
14 h 00 - 14 h 30	<p><b>Point 1 - Ouverture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueil et ouverture par Fumiko Ohinata, Secrétaire de la Convention de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel,</li> <li>• Introduction aux objectifs de la formation par Léonce Ki et Eva Kuminková, modérateurs</li> </ul>
14 h 30 - 14 h 50	<p><b>Point 2 - La réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aperçu des résultats de la réflexion globale sur les mécanismes d'inscription sur les listes de la Convention de 2003 par le Secrétariat de la Convention de 2003</li> <li>• Questions des participants</li> </ul> <p>Commentaires par les modérateurs</p>
14 h 50 - 15 h 25	<p><b>Point 3 - Partage d'expériences et de résultats d'enquêtes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aperçu des résultats de l'enquête, par les modérateurs</li> <li>• Questions des participants</li> </ul>
15 h 25 - 15 h 35	Pause
	<b>Point 4 - Comprendre les formulaires après la réflexion mondiale</b>
15 h 35 - 15 h 55	<p><b>Point 4.1 – La Liste représentative</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux changements relatifs à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité (série de formulaires ICH-02)</li> <li>• Élargissements et réductions</li> </ul> <p>par les les modérateurs</p>
15 h 55 - 16 h 15	<p>Discussion animée par les modérateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage d'expériences des facilitateurs sur les points forts et les défis liés à l'utilisation de la nouvelle série de formulaires ICH-02</li> </ul> <p>Commentaires par le Secrétariat</p>
16 h 15 - 17 h 00	<p><b>Point 4.1 - Introduction d'un exercice de candidature fictive (LR)</b></p> <p>Brève présentation de la candidature fictive et de l'exercice pour la prochaine session</p>

<b>Partie II : 26 juin 2025, 14h00 à 17h00 (interprétation anglais/français)</b>	
14 h 00 - 14 h 30	<p><b>Point 4.1 (suite)</b></p> <p>Discussion animée par les modérateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des résultats de l'exercice de révision de la candidature fictive à la Liste représentative</li> </ul> <p>par les modérateurs</p>
14 h 30 - 14 h 50	<p><b>Point 4.2 - Liste de sauvegarde urgente</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Principaux changements relatifs à la Liste du patrimoine culturel immatériel nécessitant une sauvegarde urgente (série de formulaires ICH-01)</li> <li>• Transferts entre les listes</li> </ul> <p>par les modérateurs</p>
14 h 50 - 15 h 10	<p>Discussion animée par les modérateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage des expériences des facilitateurs sur les points forts et les défis liés à l'utilisation de la formulaires ICH-01</li> </ul> <p>Commentaire du Secrétariat</p>
15 h 10 - 15 h 20	Pause
15 h 20 - 15 h 40	<p><b>Point 4.3 - Registre des bonnes pratiques de sauvegarde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principales modifications apportées au registre des bonnes pratiques de sauvegarde (formulaire ICH-03)</li> </ul> <p>par les modérateurs</p>
15 h 40 - 16 h 00	<p>Discussion animée par les modérateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage des expériences des facilitateurs participants</li> <li>- Défis potentiels auxquels les facilitateurs peuvent être confrontés</li> </ul> <p>Commentaire du Secrétariat</p>
16 h 00 - 16 h 20	<p><b>Point 5. Ressources pour la formation et le conseil en matière de candidatures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instructions pour remplir les formulaires</li> <li>- Focus sur les méthodes de facilitation et l'implication des communautés</li> </ul> <p>par les modérateurs</p>
16 h 20 - 16 h 50	<p>Discussion animée par le Secrétariat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Partage d'expériences des facilitateurs participants</li> <li>- Défis potentiels auxquels les facilitateurs peuvent être confrontés</li> </ul>
16 h 50 - 17 h 00	<b>Point 6. Clôture</b>